

# REGLEMENT CHALLENGE VIRTUEL

*AU PROFIT DE ASSOCIATION NOTRE PETITE ETOILE*

## CHALLENGE SPORTIF VIRTUEL, C EST QUOI ?

C'est Prendre un Dossard solidaire pour soutenir notre cause.

Marcher, Courir, Pédaler pour l'association, pour du souffle, pour Matéo!

Fixe toi ton objectif, atteint le et reçois ton Diplôme!

Inscris-toi sur protiming et reçois ton dossard solidaire par email sous 24h00 par mes soins.

Maintenant tu es prêt, relève le défi ,seul(e) ou à plusieurs, quand et où tu veux !

Je compte sur toi!

Après avoir réussi ton défi, envoie-moi un email à [notrepetiteetoile2b@gmail.com](mailto:notrepetiteetoile2b@gmail.com) avec la preuve de tes kilomètres parcourus et reçois ensuite ton diplôme de participation à notre challenge solidaire.

Tu peux partager toutes tes photos, ton dossard, ton diplôme directement sur l' événement facebook «ChallengeNotrepetiteetoile2b». Retrouve également toutes les informations sur l'événement.

Grâce à toi, nous finançons la formation spécifique de «drainage autogène» en kinésithérapie d'une valeur de 1250 Euros pour pouvoir mieux prendre en charge les soins de Matéo. Merci du fond du cœur !

---

Les inscriptions sont ouvertes à partir du Vendredi 13/06/2025 jusqu'au 05/09/2025, jour de l'anniversaire de Matéo. Le prix unique de l'inscription au format Virtuel est de 6,00€ TTC. Une fois la procédure d'inscription et de paiement achevée, le participant recevra par email, une confirmation d'inscription et de paiement. Toute inscription nécessite l'acceptation et le strict respect de la "charte du coureur connectée" annexée au présent règlement.

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs(euses) : Aux personnes n'ayant pas de contre indication médicale. Autorisation validée en ligne des parents pour les mineurs.

- **ARTICLE 4 - ASSURANCE, FORME PHYSIQUE** Ces courses ne sont pas des compétitions officielles ; les inscrits y participent sous leur entière responsabilité. En ce sens, chaque participant déclare être en titulaire : D'une police d'assurance individuelle accident adaptée à ses besoins, en cours de validité, couvrant notamment les dommages corporels. D'une assurance responsabilité civile le couvrant pour tout dommage qu'il pourrait occasionner lors de sa course, en cours de validité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vols, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants pendant le déroulement des courses. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun. Il est également rappelé que l'activité physique demande un entraînement adapté et que les participants doivent déclarer formellement leur état de forme physique pour réaliser la distance choisie.

- **RÉSULTATS ET CLASSEMENT** La recherche de la performance n'est pas au goût du jour! Seul le message de solidarité compte! Néanmoins vous pouvez partager sur les réseaux sociaux en mentionnant la course et l'action #ChallengeNotrepetiteetoile2b. Aucun classement ne sera fait.

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et de la charte du coureur connecté, qu'il en accepte les clauses dans leur intégralité et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Je reste disponible via nos réseaux sociaux « association notre petite étoile » ou [notrepetiteetoile2b@gmail.com](mailto:notrepetiteetoile2b@gmail.com).

Lesly Vincent,  
Présidente de l'association Notre petite étoile.